

Initiatives ministérielles

Je pourrais continuer et vous donner d'autres raisons pour lesquelles ce projet de loi ne devrait pas aller en comité, mais je pense qu'il ne me reste plus de temps. Je voudrais terminer en plaidant pour le pauvre consommateur canadien qui voit augmenter son abonnement au câble, son abonnement au service téléphonique, en priant qu'on l'entende, qu'on mette un terme à cette déréglementation et qu'on cesse de faire du tort à un excellent réseau téléphonique en essayant d'aider des copains à Unitel et ailleurs aux frais des consommateurs canadiens.

Mme Sheila Finestone (Mont-Royal): Monsieur le Président, J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le député de Port Moody—Coquitlam et j'aurais dû me souvenir que s'il est maintenant heureux d'être critique des questions de justice, il était auparavant critique des questions de télécommunications et de culture. Je sais qu'il a de fortes opinions sur le rôle et la place de la câblodistribution et sur la convergence de la câblodistribution et de la téléphonie. Je suis curieuse de savoir si, à son avis, le projet de loi répond aux préoccupations des câblodistributeurs et des entreprises de téléphonie. Pourquoi estime-t-il que le projet de loi constitue une déréglementation complète du secteur? À mon sens, le plus important du projet de loi, c'est qu'il garantit à tous les Canadiens des services téléphoniques à prix abordables. Ce niveau de service doit être protégé impérieusement et même si nous voyons la technologie des télécommunications comme étant celle qui offre le plus de possibilités pour la création d'emplois et l'amélioration d'emplois existants, toute mesure qui lui est favorable ne doit pas être prise au détriment d'un système téléphonique universel et abordable.

• (1620)

Si le député a bel et bien dit que le projet de loi représente une menace pour notre système téléphonique ou annonce la déréglementation complète du secteur, j'aimerais qu'il s'explique ou, à tout le moins, qu'il nous donne des précisions sur sa façon de voir les choses.

M. Waddell: Monsieur le Président, je dois reconnaître la compétence de ma collègue de Mont-Royal, la porte-parole libérale en la matière, qui a toujours suivi ce dossier au comité, et je lui en rends hommage. Elle est une très fine observatrice dans ce domaine.

Je voudrais faire une brève digression avant de répondre. La députée hésite sur l'appellation de ma circonscription. Je représentais auparavant la circonscription de Vancouver—Kingsway. À cause du réaménagement de la carte électorale et à cause de la migration des citoyens vers les banlieues, je représente maintenant la circonscription appelée Port Moody—Coquitlam, une banlieue située à une trentaine de kilomètres à l'est de Vancouver.

Elle est blottie contre les montagnes de la côte ouest et constitue une très belle localité, prospère et dynamique. Port Moody était le terminus ferroviaire où est arrivé le premier train transcontinental jusqu'à ce que les promoteurs immobiliers de l'époque jugent évidemment qu'ils pourraient faire plus d'argent à Vancouver, ce qui a entraîné le déménagement du terminus à Vancouver, selon Pierre Burton. Voilà donc ma circonscription de Port Moody—Coquitlam. Coquitlam veut dire saumon en langue amérindienne. C'est un très beau nom. C'est une région à croissance très rapide, qui compte beaucoup d'abonnés au câble et beaucoup d'abonnés au téléphone.

Je tiens moi aussi, tout comme la députée je pense, à ce que la population puisse bénéficier d'un système économique, universel et le reste. Dans mon intervention, je signale les dangers. Je relève dans le projet de loi des principes qui ont une certaine extension et j'emploie encore une fois le terme de déréglementation en rappelant l'agenda néo-conservateur du gouvernement. Cela a vraiment de quoi inquiéter dans les communications. Je crois que cela nous mènera dans la mauvaise direction.

Il y a place pour la concurrence dans les communications. Il y a place également pour la collaboration avec nos entreprises les plus solides et le recours à la réglementation et parfois même aux restrictions commerciales pour les aider. Je songe à Bell. Je me suis attiré beaucoup de critiques pour avoir dit cela à la Chambre. J'ai tâché de l'expliquer aujourd'hui en parlant de bâtir les entreprises les plus solides pour ensuite livrer concurrence à l'échelle internationale où règne la véritable concurrence.

Je le répète, la députée est mieux qualifiée que moi pour ce qui concerne le câble. Je l'écouterai attentivement quand elle interviendra de nouveau à ce sujet ici et au comité. Il me semble cependant que le libellé du projet de loi et certaines des expressions qu'on y trouve évoquaient cette déréglementation. Cela a mené encore une fois aux problèmes que nous observons dans les communications, ce qui explique par exemple que nous avons un système où la câblodistribution est à moitié réglementée tandis que d'autres éléments ne le sont pas. On a une hausse de 8 p. 100, puis une hausse de 300 p. 100 dans le secteur qui n'est pas réglementé. Le téléphone semble entièrement réglementé, mais des pressions s'exercent pour obtenir plus d'argent pour les services locaux. Il me semble que nous nous plongeons nous-mêmes dans ce pétrin.

Nous devons bien examiner les principes fondamentaux avant de nous prononcer en principe sur un autre projet de loi comme celui-ci en matière de télécommunications.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Monsieur le Président, puis-je seulement présenter